



MAIRIE D'ANCERVILLE

Place Municipale

55170 ANCERVILLE

Tél. 03.29.75.30.08

contact@mairieancerville.fr

**DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE
ANNEE 2022 / 2023**

NOM DE L'ASSOCIATION ou de la SECTION :

1.	NOMBRE DE LICENCIES		<i>Ne rien inscrire dans cette colonne</i>
2.	FRAIS DE LIGUE (Sont acceptés les Frais de Fédération, de Ligue et de Comité)		
	Engagements : (Sont acceptés les inscriptions compétition, les championnats coupe régionale et le National critérium)		
	Licences : • Compétition		
	Assurance :		
	• Arbitrage : (Sont acceptés les frais d'arbitrage, de péréquation, les forfait/salle) • Frais de revues et journaux clubs		
	Soit au Total :		
3.	FRAIS DE DEPLACEMENTS		
	Nombre de km-Athlète		

JOINDRE OBLIGATOIREMENT TOUS LES JUSTIFICATIFS